

**FORMULAIRE DE DÉCLARATION DE DERNIÈRES VOLONTÉS ET/OU
DU CHOIX DU RITE CONFESIONNEL OU NON CONFESIONNEL POUR
LES OBSÈQUES ET INFORMANT DE L'EXISTENCE D'UN CONTRAT OBSÈQUES**

(article L1232-17§2 du code de la démocratie locale et de la décentralisation – article 27 à 29 de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 29 octobre 2009 portant exécution du décret du 6 mars 2009 modifiant le chapitre II du titre III du Livre II de la première partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation).

- Date de la déclaration (JJMMAAAA):
- Je, soussigné(e) :
.....(noms, prénoms)
- Numéro de registre national :
- Né à
- Demeurant.....
..... (adresse complète)
- Ayant pour représentant légal ¹ :
..... (noms, prénoms)
- Numéro de registre national :

Déclaration à l'officier de l'Etat civil de la VILLE DE LIEGE :

1) faire le choix suivant, **quant au MODE DE SEPULTURE (MS)** :

(code 01) l'inhumation des restes mortels.

(code 03) la crémation suivie de l'inhumation des cendres dans l'enceinte du cimetière.

(code 04) la crémation suivie du placement des cendres dans le columbarium du cimetière
Dans le cimetière traditionnel ou cinéraire

(code 05) la crémation suivie de la dispersion des cendres sur la pelouse de dispersion du cimetière [la parcelle du cimetière réservée à cet effet].
Dans le cimetière traditionnel ou cinéraire

(code 06) la crémation suivie de la dispersion des cendres en mer territoriale belge.

(code 07) la crémation suivie de la dispersion des cendres à un endroit autre que le cimetière ou la mer territoriale belge.
Lieu de dispersion :
Propriétaire : (nom, prénom).

(code 08) la crémation suivie de l'inhumation des cendres à un endroit autre que le cimetière.
Lieu d'inhumation :
Propriétaire : (nom, prénom).

(code 09) la crémation suivie de la conservation des cendres à un endroit autre que le cimetière.
Personne désignée : (nom, prénom).

¹ cette rubrique s'applique au déclarant âgé de moins de 16 ans, placé sous statut de minorité prolongé ou interdit



2) faire le choix suivant, **quant au choix du rite confessionnel ou non confessionnel pour mes obsèques (CR).**

(code 01) une cérémonie funéraire selon le culte catholique.

(code 02) une cérémonie funéraire selon le culte protestant.

(code 03) une cérémonie funéraire selon le culte anglican.

(code 04) une cérémonie funéraire selon le culte orthodoxe.

(code 05) une cérémonie funéraire selon le culte juif.

(code 06) une cérémonie funéraire selon le culte islamique.

(code 07) une cérémonie funéraire selon la conviction laïque.

(code 08) une cérémonie funéraire selon la conviction philosophiquement neutre.

Le contenu de la présente déclaration, faite de mon plein gré, constitue mes dernières volontés quant au mode de sépulture et/ou quant au choix du rite confessionnel ou non confessionnel pour mes obsèques.

3) en outre, j'informe l'Officier de l'Etat civil précité de **l'existence d'un contrat obsèques (OBS)**

(code 00) : si aucun contrat n'est déclaré.

(code 01) : si un contrat est mentionné ci-dessous.

Souscrit le (JJMMAAAA) :

N° Banque Carrefour des Entreprises (n°BCE) de l'émetteur du contrat : 0_ _ _ _ _

Référence du contrat2 :

Fait à Liège,

Signature du déclarant (Signature du représentant légal)

Le.....

**Récépissé de la déclaration relative
aux dernières volontés en matière de mode de sépulture.**

(article L1232-17§2 du code de la démocratie locale et de la décentralisation – article 27 à 29 de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 29 octobre 2009 portant exécution du décret du 6 mars 2009 modifiant le chapitre II du titre III du Livre II de la première partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation).

En date du, l'Officier de l'Etat civil de la VILLE DE LIEGE a reçu la déclaration relative aux dernières volontés en matière de mode de sépulture et/ou rite confessionnel ou non confessionnel pour les obsèques et informant de l'existence d'un contrat d'obsèques de :

Nom et prénom du déclarant

NN :

Demeurant..... (adresse complète)

Ayant pour représentant légal :.....(nom, prénom),

NN :

Pour l'Officier de l'Etat civil

Sceau

L'agent délégué,

